

L'ACTE DÉCLARE FORFAIT

Demain, quels financements pour les centres de santé ?

25 avril 2024
8:30 - 12:00

CESE, Palais d'Iéna
9, place d'Iéna
75016 Paris

L'ACTE DECLARE FORFAIT

Demain, quels financements pour les centres de santé ?

Alors que l'actuel modèle tarifaire des centres de santé ne permet pas leur équilibre économique et leur développement, alors que le modèle libéral historique a prouvé ses limites, il est temps d'agir pour organiser des formes de réponses adaptées à notre époque.

L'Institut Jean-François REY convie experts, acteurs institutionnels et acteurs des centres de santé à réfléchir ensemble et à imaginer des solutions.

- Quel futur cadre tarifaire ?
- Comment organiser le passage d'un paiement à l'acte à un paiement au forfait ?
- Comment vérifier la qualité des soins et leur pertinence ?
- Quelles missions financer ?

Rendez-vous jeudi 25 avril 2024, café d'accueil à 8:30, fin des travaux à 12:00.

L'accès à l'évènement est gratuit, demande d'inscription sur notre billetterie en ligne :

<https://www.helloasso.com/associations/institut-jean-francois-rey/evenements/l-acte-declare-forfait>

Nous vous enverrons ultérieurement une confirmation d'inscription par courriel.
Pour toute question, contactez-nous sur contact@ijfr.fr